Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1418

Artikel: Pasteure aujourd'hui

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-284732

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Femmes pasteures: quelle grâce!

Il y a 26 ans (1972), le synode de l'Eglise Evangélique Réformée Vaudoise décidait l'admission des femmes au ministère pastorale.
Tout mouvement historiquement inspiré par l'Esprit bouleverse l'Institution à salut!
Aussi l'avènement des femmes au ministère pastoral contribua-t-il, à la fin de ce siècle, (et malgré quelques irréductibles), à libérer l'Institution d'un carcan hiérarchique et d'une interprétation biblique archéologique:

- *Il rend à la femme, dans l'Eglise, sa place et sa valeur complémentaire à celle de l'homme, au cœur de la profession pastorale;*
- *Il ouvre le peuple des chrétiens à des sensibilités différenciées, à des pensées théologiques et éthiques libérées de toute hégémonie cléricale masculine;*
- *Il contribue à ouvrir le dialogue œcuménique à des pistes qui ne soient pas essentiellement romaines;*
- *Il donne à la femme sa pleine dignité, celle que Jésus a, très précisément voulue, lorsque, contre le légalisme de son temps, il a accepté de dialoguer avec des femmes qui ont fini par lui révéler à Lui, homme, sa véritable identité messianique. (Le dialogue avec la Samaritaine et avec Marie-Madeleine);*
- *Il rejoint enfin les racines et la source même de Dieu dont l'esprit, est principalement féminin (Genèse).*

Quelle grâce, au milieu de nous, que de partager le ministère pastoral entre hommes et femmes, dont la vocation humaine, spirituelle, sociale est complémentairement essentielle!

Lettre de Philippe Gagnebin, pasteur à Vevey

Thérèse d'Avila

Pasteure aujourd'hui

L'Eglise protestante est à juste titre considérée comme plus libérale à l'égard du rôle des femmes que l'Eglise catholique. Cela signifie-t-il que dans les professions pastorales, les femmes jouissent d'une égalité complète avec les hommes? Oui, si l'on s'en tient à l'égalité formelle, non, si l'on replace les carrières ecclésiastiques féminines dans un contexte plus large. C'est ce que montre l'excellente étude de Martine Haag[1], dont nous publions ici les principaux éléments.
En vingt ans, elles étaient juste une petite centaine en Suisse romande à avoir obtenu leur licence en théologie (1970-1989). Ces six dernières années, elles sont une quarantaine. Si ce phénomène relève pour une part du processus général de féminisation des études pendant cette période, il n'en reste pas moins que l'ouverture du pastorat aux femmes a certainement joué son rôle: Genève en 1967, Neuchâtel en 1971 et Vaud en 1973. A noter en contrechamp que, tant à Genève qu'à Neuchâtel, la licence décernée à des hommes a diminué pendant cette même période.

Temps partiel et état civil

Puisque les femmes ne représentent que 18% du corps pastoral suisse, il va de soi qu'elles sont minoritaires dans tous les types de ministère. Mais elles sont proportionnellement nettement plus nombreuses à exercer des emplois à temps partiel, lesquels constituent un peu moins d'un cinquième de l'ensemble des ministères proposés par les Eglises. Dans les emplois à plein temps, la proportion de femmes est de 12%, alors qu'elle atteint 40% dans les emplois à temps partiel. L'Eglise, comme toute autre institution, a ses particularités propres, mais elle est aussi insérée dans la société globale et n'est donc pas à l'abri des mécanismes sociaux généraux qui la régissent. Ainsi, à l'instar de ce que l'on constate partout ailleurs sur le marché du travail, alors que, pour les hommes, l'état civil ne joue pratiquement aucun rôle sur le type de ministère exercé (paroisse ou ministère spécialisé), il en va tout autrement pour les femmes. En moyenne, quasi 90% des pasteurs sont mariés, alors que les femmes mariées n'atteignent pas 60%. Sur l'ensemble des emplois en paroisse à plein temps occupés par des femmes, 51% le sont par des célibataires et 15% par des femmes divorcées. Sur l'ensemble des emplois en paroisse à temps partiel, 82% le sont par des femmes mariées. Quant aux ministères spécialisés et aux aumôneries, on y trouve plus ou moins la même proportion de femmes mariées que de célibataires ou de divorcées, sachant toutefois que les femmes de ces deux dernières catégories sont plus enclines à exercer des ministères à plein temps.

Sans bouleversements

En observant le parcours des trois générations de théologiennes romandes qui se sont succédé ce dernier quart de siècle, Martine Haag analyse avec finesse comment les Eglises, en se focalisant sur l'égalité de principe que représentait l'accès des femmes au pastorat, ont occulté la double contrainte qui s'exerce sur les femmes entre engagements professionnel et familial. Le fait d'admettre que les femmes puissent être consacrées pasteures n'a nullement remis en question les attentes à leur égard, notamment dans la sphère familiale. Aucune mesure spécifique n'a été prise en vue de favoriser leur participation au pouvoir pastoral. Les premières générations de pasteures durent donc aménager le mieux possible la redéfinition de l'identité pastorale dans laquelle était engagée l'Eglise pendant les années 1950-70 et les transformations du rôle social des femmes apparues dès la fin des années 60. Dans ces conditions, les emplois à temps partiel constituèrent souvent un «volant» de manœuvre privilégié. Il permit à un certain nombre de femmes, mariées notamment, de s'insérer sur le marché du travail et de construire une carrière professionnelle, sans pour autant engager les Eglises plus avant sur le terrain sensible de l'égalité.

Martine Chaponnière

1 Pasteur: une profession féminine?
Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, Terreaux 10 - 1003 Lausanne, 1997.
Etude réalisée dans le cadre du PNR35 du Fonds national, de la recherche scientifique.